

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

Décret n° 2013-1241 du 27 décembre 2013 portant approbation du schéma directeur de la région d'Ile-de-France

NOR : ETLL1329381D

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de l'égalité des territoires et du logement,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 141-1 et R. 141-1 ;

Vu la loi n° 2011-665 du 15 juin 2011 visant à faciliter la mise en chantier des projets des collectivités locales d'Ile-de-France, notamment le III de son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2011-1011 du 24 août 2011 portant approbation du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris ;

Vu l'avis du conseil général du Val-d'Oise en date du 18 janvier 2013 ;

Vu l'avis du conseil général des Hauts-de-Seine en date du 25 janvier 2013 ;

Vu l'avis du conseil général du Val-de-Marne en date du 28 janvier 2013 ;

Vu l'avis du conseil général de la Seine-Saint-Denis en date du 31 janvier 2013 ;

Vu l'avis du conseil de Paris en date du 11 février 2013 ;

Vu l'avis du conseil général des Yvelines en date du 15 février 2013 ;

Vu l'avis du conseil général de l'Essonne en date du 25 février 2013 ;

Vu l'avis du conseil général de Seine-et-Marne en date du 1^{er} mars 2013 ;

Vu l'avis du conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France en date du 23 janvier 2013 ;

Vu l'avis de la chambre régionale d'agriculture d'Ile-de-France en date du 12 février 2013 ;

Vu l'avis de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France en date du 14 février 2013 ;

Vu l'avis de la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France en date du 14 février 2013 ;

Vu l'avis de la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable en date du 13 mars 2013 ;

Vu la délibération du conseil régional d'Ile-de-France en date du 18 octobre 2013 portant adoption du projet de schéma directeur de la région d'Ile-de-France ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Est approuvé le schéma directeur de la région d'Ile-de-France, annexé au présent décret, composé de six fascicules intitulés :

1. Ile-de-France 2030 - Vision régionale (préambule).
2. Ile-de-France 2030 - Défis, projet spatial régional et objectifs.
3. Ile-de-France 2030 - Orientations réglementaires et carte de destination générale des différentes parties du territoire.
4. Ile-de-France 2030 - Evaluation environnementale.
5. Ile-de-France 2030 - Propositions pour la mise en œuvre du SDRIF (annexe).
6. Ile-de-France 2030 - Synthèse (annexe).

Art. 2. – Le schéma directeur de la région d'Ile-de-France peut être consulté au ministère de l'égalité des territoires et du logement, à la préfecture d'Ile-de-France, aux préfectures de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ainsi qu'au siège de la région d'Ile-de-France.

Le schéma directeur de la région d'Ile-de-France peut être consulté sur le site internet de la région d'Ile-de-France à compter du premier jour du deuxième mois suivant la date de publication du présent décret.

Art. 3. – Le décret du 26 avril 1994 portant approbation de la révision du schéma directeur de la région d’Ile-de-France est abrogé.

Art. 4. – La ministre de l’égalité des territoires et du logement est chargée de l’exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 décembre 2013.

JEAN-MARC AYRAULT

Par le Premier ministre :

*La ministre de l’égalité des territoires
et du logement,*
CÉCILE DUFLOT